



deblocage telephone apres six mois

Par **hakipm**, le **20/07/2009** à **13:17**

Bonjour,

Je suis abonné SFR, J'ai souscrit un réengagement de 12 mois en décembre 2008.

Récemment j'ai voulu débloquer mon téléphone pour y mettre une puce d'un autre opérateur le délai de six mois étant écoulé.

J'ai donc pris contact avec sfr qui m'a fourni un code de déverrouillage qui n'a eu aucun effet le téléphone restant bloqué. Ayant appelé plusieurs fois le service client, celui ci m'affirme que le téléphone n'est pas bloqué car le constructeur lui aurait fourni cette information. Or j'ai bien essayer les manipulations recommandées et je me suis rendu en boutique sfr comme conseillé le téléphone reste toujours bloqué sur sfr. Un dossier a été réouvert pour une autre demande auprès de samsung avec un nouveau délai de quatre semaines. Je suis désabusé par la méthode du fournisseur. Qu'en est il de mes droits ? puis je résilier mon contrat ainsi qu'obtenir un dédommagement pour les frais occasionnés?